

INFOS PRATIQUES

[TU ES ETUDIANT, TU AS UNE QUESTION, LA REPONSE SE TROUVE CERTAINEMENT ICI.](#)

- [Programme de pré-rentrée 2017 2018](#)
- Groupes (la direction se donne le droit de modifier ces listes) :

1. [groupes L1](#)

1. groupes L2 voir ci-dessous (attention groupe différent selon matière) :

- [Groupes L2 pour les cours](#) (sauf escalade, langues et renfo)
- [Groupes L2 pour les langues anglais espagnol](#)
- [Groupes L2 pour les renforcements APS](#)
- [Groupes L2 pour l'escalade](#)

- [Calendrier universitaire 2017 2018](#)

- [Emploi du temps en ligne](#) : Une fois sur le planning, choisir sa Formation et son Groupe (en haut à gauche)
- Examens : Modalités de contrôle de connaissances [Licence](#), [Master](#)
- [Transfert d'université](#)
- [Guide de l'étudiant](#)
- Stage

Le stage peut être obligatoire (dans le cadre de la formation L2 ou L3) ou conseillé (stage suite à offre d'emploi). Hormis les stages intégrés dans l'emploi du temps par les responsables de filières, ils doivent être effectués en dehors du temps scolaire.

La convention est réalisée sur l'ENT au moyen de Pstage/DOSIP.

Elle doit être imprimée en 3 exemplaires, signés par l'étudiant et par l'entreprise avant d'être remis au secrétariat, accompagnées des pièces jointes (2 enveloppes timbrées : 1 à l'adresse de l'étudiant et 1 à celle de l'entreprise + 1 attestation de responsabilité civile en période de stage).

Les documents doivent être remis 15 jours avant le début du stage.

- Retrait des diplômes

Le diplôme est à retirer auprès de la [scolarité centrale](#) de Perpignan à la demande de l'étudiant.

- Interruption de scolarité en cours d'année

Quand l'étudiant souhaite mettre un terme à sa scolarité en cours de cursus STAPS, il lui est impératif d'observer la procédure suivante :

1. - Lettre de démission (par mail au directeur de la formation, au responsable de filière et copie au secrétariat du STAPS)
2. - remise de la carte étudiant et des coupons de scolarité au secrétariat du STAPS.

Le secrétariat du STAPS après s'être assuré auprès de la BU que cet étudiant n'a pas de livres en prêt, transmet le tout à la scolarité centrale.

Mise à jour le 8 septembre 2017

STAPS Font Romeu -7 Avenue Pierre de Coubertin - 66120 FONT ROMEU
Tél : 04 68 30 01 51
[contact](#)